

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12261 / 100066
Alma SA, 1783 Pensier
fabrication de feuilles en matière plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
24 H
28.08.2008–31.08.2011 (Renouvellement)
- 08-12267 / 111360
Consortium GoldenPass, 1824 Caux
Travaux souterrains et spéciaux (forage et socle de galerie)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
11 H
30.06.2008–31.12.2008 (Nouveau permis)
- 08-12292 / 111310
ATNB – Association Tunnel de Neu-Bois, 2926 Boncourt
Avancement et bétonnage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
21 H
14.07.2008–31.05.2009 (Modification)
- 08-12324 / 100789
AISA Automation industrielle SA, 1896 Vouvry
ateliers des machines CNC et de montage
besoin urgent
24 H
04.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement)
- 08-12325 / 101025
Préci-Coat SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de traitement de surface par déposition sous vide
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
04.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement)
- 08-12326 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
ensemble des ateliers de production (sauf secteur formation des plaques,
voir PT 07-10017)
besoin urgent
36 H
01.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement)

- 08-12334 / 100040
Glasson Imprimeurs Editeurs SA, 1630 Bulle
Press et Postpress
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H, 3 F
01.07.2008–31.08.2011 (Nouveau permis)
- 08-12335 / 111368
TNT Swiss Post SA, 1218 Le Grand-Saconnex
Export et Evening Crew (Warehouse)
besoins spéciaux de consommation
10 H, 8 F
16.06.2008–31.05.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12333 / 100339
Frédéric Piguet SA, 1347 Le Sentier
fabrication et secteur Contrôle Qualité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
65 H, 90 F
01.10.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)**

- 08-12329 / 101277
Metalor Technologies SA, 2000 Neuchâtel
production Division Horlogerie/Bijouterie
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
77 H
01.10.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12278 / 101326
Jowa AG, 2072 St-Blaise
Emballage, préparation de la pâte, confectionm cussan, logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
97 H, 33 F
10.04.2008–31.03.2011 (Renouvellement)
- 08-12280 / 101390
Jowa SA Boulangerie Express, 1227 Carouge GE
Emballage, préparation de la pâte, confection cuisson, logistique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H, 5 F
10.04.2008–31.03.2011 (Renouvellement)

- 08-12338 / 111236
Fondation Transport handicap Vaud, 1052 Mont-sur-Lausanne
transport de personnes à mobilité réduite
besoins spéciaux de consommation
35 H, 1 F
01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

**Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour)
et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)**

- 08-12276 / 110945
CMH Service Sàrl, 1025 St-Sulpice VD
Livraison de journaux pour Edipress SA Bussigny
besoins spéciaux de consommation
3 H
02.03.2005–01.03.2010 (Modification)
- 08-12331 / 108536
Valrhône SA, 1030 Bussigny-Lausanne
préparation des produits frais – chargeurs nuit – informatique
besoins spéciaux de consommation
24 H, 10 F
01.10.2008–30.09.2011 (Renouvellement)
- 08-12332 / 110460
Transport Express Rodriguez SA, 1219 Châtelaine
réception, tri et contrôle, transport.
besoins spéciaux de consommation
9 H, 1 F
01.10.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 08-12272 / 111361
R. Savoy SA, 1205 Genève
exploitation: maintenance-service de piquet
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.08.2008–31.07.2011 (Nouveau permis)
- 08-12279 / 101326
Jowa AG, 2072 St-Blaise
Technique de maintien et d'installation
besoins spéciaux de consommation
5 H
10.04.2008–31.03.2011 (Renouvellement)

- 08-12281 / 101390
Jowa SA Boulangerie Express, 1227 Carouge GE
Technique de maintien et d'installation
besoins spéciaux de consommation
2 H
10.04.2008–31.03.2011 (Renouvellement)

- 08-12291 / 111365
Naef & Cie SA, 1211 Genève 17
service informatique: maintenance de leur réseau d'entreprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.08.2008–31.07.2011 (Nouveau permis)

- 08-12327 / 109418
Beckman Coulter Eurocenter SA, 1260 Nyon
Département Informatique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.09.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)

- 08-12330 / 108536
Valrhône SA, 1030 Bussigny-Lausanne
service informatique
besoins spéciaux de consommation
1 H
01.10.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-12294 / 109437
CSEE Centre Suisse d'Essais des Composants Electroniques SA, 2000 Neuchâtel
ingénierie/production: Mise en place des programmes de test pour la production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
15.08.2008–31.08.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-12296 / 111367
COVEDIS SA, 1010 Lausanne
production de Sushi
besoins spéciaux de consommation
4 H, 3 F
01.08.2008–31.07.2011 (Nouveau permis)

- 08-12321 / 101053
Incabloc, 2300 La Chaux-de-Fonds
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H
11.09.2008–31.07.2011 (Renouvellement)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-12336 / 111366
Intuitive Surgical Sàrl, 1170 Aubonne
Helps Desk et comptabilité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H, 10 F
01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)
- 08-12337 / 111364
Haemonetics SA, 1274 Signy
Help Desk
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H, 15 F
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 08-12274 / 100299
Febex SA, 1880 Bex
fabrications chimiques (acides phosphoriques et dérivés)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
30.10.2005–31.10.2008 (Modification)
- 08-12345 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
production d'une protéine (facteur VIII) : production et building
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
75 H, 75 F
01.08.2007–01.05.2010 (Modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12119 / 100723
Cremo SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
18 H
13.06.2006–12.06.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12120 / 100723
Cremo SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
traitement thermique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
4 H
12.06.2008–12.06.2011 (Renouvellement)
- 08-12122 / 100723
Cremo SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
service d'entretien
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
6 H
13.06.2008–12.06.2011 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-12121 / 100723
Cremo SA, 1052 Mont-sur-Lausanne
laboratoire
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H, 2 F
13.06.2008–12.08.2011 (Renouvellement/modification)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

15 juillet 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail